



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Toulouse, le 11 mai 2020

LANCEMENT DU 1^{ER} CONSEIL DES TERRITOIRES POUR LA CULTURE D'OCCITANIE

La crise sanitaire du COVID-19 frappe tous les secteurs et la culture avec une acuité particulière, du fait de l'interdiction de rassemblement dès le début du mois de mars. État et collectivités territoriales sont pleinement engagés dans l'objectif partagé de sauver la culture, les lieux de culture et ceux qui la font.

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a présidé, jeudi 7 mai, le premier Conseil des territoires pour la culture d'Occitanie (CTC Occitanie) en présence des représentants d'associations d'élus du territoire*, pour évoquer la situation actuelle du secteur de la culture. Cette instance de dialogue tant attendue sur le territoire dont le pilotage sera assuré par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie a vocation à être pérennisée.

En ouverture, le préfet a voulu rappeler les engagements forts du Président de la République, notamment la prolongation de la période de calcul des droits des intermittents jusqu'en août 2021, mesure très attendue et la création d'un fonds d'indemnisation temporaire pour les séries et les tournages annulés, là encore une mesure importante en Occitanie qui est devenue une terre importante de tournages.

Enfin, le préfet a souhaité saluer l'engagement fort des élus locaux : « vos collectivités territoriales ont répondu présent dès le début de la crise, aux côtés de l'État pour mettre en place des dispositifs forts de soutien aux associations et aux professionnels de la culture. En Occitanie, la culture et le patrimoine sont des moteurs économiques et de puissants vecteurs d'unité entre les citoyens de cette région. ».

Des échanges attendus et pérennisés dans la durée

Au cours de ce premier CTC d'Occitanie, trois objectifs ont été atteints :

- une analyse partagée des conséquences de la crise actuelle sur le secteur de la culture ;
- un rappel des moyens engagés et de ceux qui pourraient prendre le relais ;
- un souhait de pérenniser cette instance de concertation.

De nombreux sujets ont été abordés notamment la question de l'éducation artistique et culturelle, l'importance de l'apport culturel dans les territoires ruraux et la réflexion à venir pour la construction de politiques publiques culturelles, incluant de nouvelles formes d'expression et de soutien.

Contacts presse

Marie LATREILLE DE FOZIERES | Delphine AMILHAU | Jennifer RIEU
05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 | 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71 | 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués

* (ARF Assemblée des Régions de France, ADF Assemblée des Départements de France, AdCF Assemblée des Communautés de France, AMF Association des Maires de France, AMRF Association des Maires Ruraux de France, France Urbaine, Villes de France et FNCC Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture)

La création de CTC régionaux

Face à cette crise sans précédent, le ministre de la Culture a mobilisé l'ensemble du ministère, ses administrations centrales, de ses directions régionales, pour accompagner le monde de la culture avec des premières mesures d'urgence et réfléchir, en lien avec les acteurs culturels et les collectivités locales, à la manière de préserver la pérennité de notre modèle de diversité culturelle, à l'aune de l'ampleur de la crise.

Le Conseil des Territoires pour la Culture a été créé en octobre 2019. Présidé par le Ministre de la Culture Franck Riester, il réunit plusieurs fois par an, les principales associations et fédérations représentant toutes les natures de collectivités territoriales et vise à créer des partenariats culturels entre les territoires, notamment ruraux et urbains.

Compte tenu de l'impact majeur de la crise sanitaire que nous traversons sur l'ensemble des acteurs et des politiques culturels, qui nécessite une parfaite coordination de l'intervention publique, le Ministre a souhaité le montage de CTC locaux. Il s'agit là d'une approche nouvelle, qui veut créer une logique d'adaptation aux demandes du territoire et de différenciation.

Retrouvez la DRAC Occitanie ici : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie>

Contacts presse

Marie LATREILLE DE FOZIERES | Delphine AMILHAU | Jennifer RIEU
05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 | 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71 | 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués